



HAL
open science

Master Droit de l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit de l'entreprise. 2009, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02035502

HAL Id: hceres-02035502

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035502v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise

Demande n°S3100018498

Domaine : Droit

Mention : Droit de l'entreprise

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

- Points forts :
 - Offre de formation diversifiée, finalité professionnelle et linguistique.
 - Liens étroits avec le monde de l'entreprise, partenariat avec des professionnels.
 - Emplacement dans un pôle de développement économique, dynamique et attractif.
 - Liens avec plusieurs centres de recherche dont le Centre de recherche en droit économique (CRDE).
 - La formation bénéficie de fortes relations internationales, plus de 30 universités dans le monde sont partenaires de l'UFR. Ainsi, un étudiant ayant passé la Licence peut effectuer la première année du Master dans une université étrangère.
- Points faibles :
 - Volume horaire parfois trop faible.
 - Liens avec les milieux professionnels à parfaire pour certaines spécialités.

Avis par spécialité

Droit social

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Bonne équipe enseignante.
 - Stage rallongé.
 - Bonne liaison avec les milieux professionnels.
 - Cours solide.
 - Secteur porteur.
- Points faibles :
 - Le nombre d'heures d'enseignement pourrait être augmenté.
 - Des indications plus précises sur le suivi des étudiants devraient être fournies.
- Recommandation :
 - Poursuivre l'augmentation du nombre d'heures de cours proposées aux étudiants.

Droit des sociétés

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Bonne équipe d'universitaires.
 - Cohérence interne du cursus.
- Points faibles :
 - Insuffisance de la présence des professionnels dans le diplôme.
 - Ambiguïté des objectifs professionnels.
 - Volume horaire limité pour un M2 (environ 200 heures).
 - Volume horaire de certains cours trop faible. Tendance au saupoudrage.
- Recommandations :
 - Renforcer la présence de professionnels et les liens avec les milieux professionnels.
 - Donner des indications sur le devenir des étudiants.
 - Revoir les volumes horaires.

Droit pénal financier

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Excellente équipe associant universitaires et professionnels.
 - Partenariat avec ESSEC.
 - Volume horaire conséquent.
 - Domaine d'emploi effectif
 - Ouverture internationale.
 - Nombreux liens avec les professionnels.
- Point faible :
 - Dommage qu'aucun professeur ne se sente attiré par cette spécialité.

Juriste conseil d'entreprise (DJCE)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Le label DJCE.
 - La cohérence interne de la formation.
- Points faibles :
 - Pas de renseignements suffisants sur le volume horaire.
 - Equipe pédagogique où n'apparaît pas beaucoup de professionnels.
- Recommandation :
 - Remplir les dossiers de manière plus complète.

Droit et Ethique des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Projet original et bien construit.
 - Créneau qui pourrait être porteur.
 - Volume horaire sérieux.
 - Véritable implication des professionnels.
 - Ouverture internationale.
 - Partenariat avec plusieurs institutions dont l'ESSEC.
- Point faible :
 - la viabilité de la formation devra être vérifiée dans le temps, compte tenu du contexte économique.
- Recommandation :
 - Seule l'incertitude sur l'avenir limite la note à A.

Commentaire et recommandations

- Des synergies plus fortes entre les diplômes pourraient être développées.
- L'insertion professionnelle des étudiants devra être mieux renseignée.
- Certains diplômes devront renforcer leur insertion professionnelle.